

L'ajournement

Je suis persuadé, en terminant, monsieur le Président, que l'honorable députée, tout comme les femmes et les minorités de l'ensemble du pays, pourra constater que nous prenons des mesures fermes et réfléchies afin de favoriser l'équité en matière d'emploi et nous espérons pouvoir compter sur son appui lorsque le texte de loi sera déposé en cette Chambre.

[Traduction]

M. le vice-président: La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 14 heures demain, conformément à l'article 2(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 26.)
